

Formation attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises (n'excédant pas 3,5).

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- L'objectif est de faire l'acquisition des connaissances attendues dans le référentiel d'examen sur les six matières prévues au programme suivant la décision du 2 avril 2012;
- Se présenter à l'examen final de l'attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises ;
- Réussir l'examen permettant l'obtention de la capacité professionnelle de transport routier léger de marchandises.

# **PUBLIC CONCERNÉ**

Tout public âgé d'au minimum 18 ans. Ne pas avoir de casier judiciaire pour prétendre, après la réussite à l'examen final, à la demande de l'autorisation d'exercer auprès de la D.R.E.A.L..

# PRÉ-REQUIS

Pour participer à cette formation, il est nécessaire de comprendre, lire et écrire couramment le français. Avoir des bases en mathématiques.

# DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

105 heures en présentielle réparties comme suit : 9 heures de formation sur l'entreprise et le droit civil et commercial ; 3 heures sur l'entreprise et son activité commerciale ; 10 heures 30 sur l'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité transport ; 52 heures 30 sur l'entreprise et son activité financière ; 17 heures 30 sur l'entreprise et ses salariés ; 8 heures 30 sur l'entreprise et la sécurité ; 4 heures dédiées au passage de l'examen de l'attestation de capacité professionnelle de transport routier léger de marchandises.

## LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroule dans les locaux « La libération », 2, rue Simone de Beauvoir, 42580 L'Etrat. Formation en présentielle.

### **CONTENU DE LA FORMATION**

La formation se déroule en six modules distincts qui suivent l'accueil et la session d'examen.

Module 1: L'entreprise et le droit civil et commercial – le candidat devra entre autres savoir : ldentifier et différencier les personnes physiques et morales, définir la capacité pour être commerçant ; connaître les obligations relatives à la création d'une entreprise et celles relatives à l'activité commerciale ; ...

Suivant référentiel / Extrait de la décision du 02 avril 2012 : 9 heures.



Module 2 : L'entreprise et son activité commerciale – le candidat devra entre autres savoir : Elaborer une étude de marché ; savoir définir une politique de prix, de produit et de distribution ; maîtriser les outils de la prospection commerciale.

Suivant référentiel / Extrait de la décision du 02 avril 2012 : 3 heures.

Module 3 : L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité de transport – le candidat devra entre autres savoir : Connaître les textes législatifs et règlementaires s'appliquant au transport de marchandises : transport pour compte d'autrui, transport pour compte propre, sous-traitance, contrat de location, contrat de déménagement ; identifier les divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels intervenant en transport de marchandises et leur rôle.

Suivant référentiel / Extrait de la décision du 02 avril 2012 : 10 heures 30.

Module 4 : L'entreprise et son activité financière – le candidat devra entre autres savoir : Identifier les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges variables, charges fixes et charges de structure ; calculer un coût de revient à l'aide des formules binôme et trinôme et comparer les résultats ; définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente ; identifier les éléments de la trésorerie à prendre en compte pour établir un budget prévisionnel ...

Suivant référentiel / Extrait de la décision du 02 avril 2012 : 52 heures 30.

Module 5 : L'entreprise et ses salariés – le candidat devra entre autres savoir : Identifier les sources de la règlementation sociale applicable à la profession ; énumérer les caractéristiques propres au règlement intérieur ; lister les registres et affichages obligatoires et connaître les risques encourus en cas de non-conformité ; définir les risques et sanctions liés au travail dissimulé ... Suivant référentiel / Extrait de la décision du 02 avril 2012 : 17 heures 30.

Module 6 : L'entreprise et la sécurité—le candidat devra entre autres savoir : Choisir les véhicules et leurs caractéristiques en fonction des besoins de l'entreprise ; définir les obligations de chargement et de déchargement ; connaître le mécanisme du permis à points et prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les conducteurs ont un permis valide ...

Suivant référentiel / Extrait de la décision du 02 avril 2012 : 8 heures 30.

Examen attestation de capacité professionnelle de transport léger de marchandises : 4 heures

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques : Support numérique, QCM d'évaluation, guide de capacité professionnelle transport routier léger de marchandises n'excédant pas 3.5 t, vidéoprojecteur ...

Méthodes pédagogiques : cours avec supports numériques, QCM, études de cas.

### PROFIL DES FORMATEURS

La formation est délivrée par des formateurs expérimentés : Formateurs ayant la capacité professionnelle de transport routier de marchandises.



# **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Les acquis lors de la formation seront évalués à travers l'examen de fin de formation en adéquation avec le référentiel d'examen, Chapitre IV suivant décision du 2 avril 2012.

#### Examen de 3 heures :

# • 1<sup>re</sup> épreuve, temps conseillé : 1 h 15

- □ Questionnaires de 50 QCM (4 propositions : une seule bonne réponse) à 2 points chacune, soit 100 points, réparties sur l'ensemble des thématiques du référentiel des connaissances figurant au chapitre III de la décision du 2 avril 2012 :
- A. L'entreprise et le droit civil et commercial : 14 questions ;
- B. L'entreprise et son activité commerciale : 2 questions ;
- C. L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité transport : 13 questions ;
- D. L'entreprise et son activité financière : 5 questions ;
- E. L'entreprise et ses salariés : 10 questions ;
- F. L'entreprise et la sécurité : 6 questions.

### • 2<sup>e</sup> épreuve, temps conseillé : 1 h 45

- ⇒ Questions et exercices exigeant une réponse rédigée sur 100 points :
- Exercices sur la thématique « D.-L'entreprise et son activité financière » exigeant une réponse rédigée, sur 50 points, comportant au moins un calcul de coût de revient complet et 2 questions rédigées portant sur les autres connaissances de la thématique « D.-L'entreprise et son activité financière ». Un calcul d'amortissement linéaire, un calcul de seuil de rentabilité ou un exercice d'organisation/classement de postes financiers peuvent remplacer une de ces questions;
  - 25 à 30 points pour le coût de revient et 20 à 25 points à répartir sur les autres questions, soit 50 points au total.
- 5 questions à réponses rédigées portant sur les thématiques « C.- L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité de transport », « E.- L'entreprise et ses salariés » et « F. L'entreprise et la sécurité » (dont 3 questions sur chaque thématique E et 1 question sur chaque thématique C et F) ;
  - Entre 6 à 10 points par question, pour un total de 50 points.

Pour obtenir l'attestation de capacité professionnelle : au moins 120 points au total sous réserve d'avoir obtenu au moins 50 points aux QCM et 40 points aux questions rédigées.

### MOYENS TECHNIQUES ET METHODES MOBILISEES

Lors de cette formation, différents moyens techniques seront mis à disposition des élèves :

- Guide de capacité professionnelle transport routier léger de marchandises n'excédant pas
   3.5 t;
- Salle équipée (rétroprojecteur, tableau ...);
- Cours avec supports numériques ;
- Support papier;



Divers ...

## **TARIF**

Coût de la formation : Cf. site internet.

### MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Les inscriptions doivent être réalisées soit directement sur le site internet www.la-liberation.fr, soit directement en agence sous enseigne de la Libération, au nombre de 11 sur la région stéphanoise et pourra commencer dès lors que l'ensemble des documents demandés sera rassemblé.

Inscription : Au retour de la convention signée. Délai entre l'inscription et l'entrée en formation : 1 à 8 semaines.

### **CONTACT**

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez vous rendre sur le site <u>www.la-liberation.fr</u>, nous contacter au 04.77.32.12.62 ou vous rendre à l'adresse suivante : 27, avenue de la libération – 42 000 Saint-Etienne

## **ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES**

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités pour suivre la formation (locaux, véhicules, visites médicale Préfecture).

Mise à jour le 02/01/2023 par E.R. – Responsable de la formation professionnelle